



Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et solidaire

Paris, le 20 septembre 2017

Communiqué de presse

Lauréats de la seconde période de l'appel d'offres photovoltaïque sur bâtiments

La loi relative à la transition énergétique a fixé un objectif de 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030. Dans ce cadre, rappelé par le Plan climat du 6 juillet dernier, 310 nouveaux projets sont sélectionnés pour développer des installations photovoltaïques sur bâtiment, pour un volume de 150 MW.

Lancé en 2016 pour un volume total de 1450 MW, l'appel d'offres pour installations solaires sur bâtiment comporte 9 périodes de candidature réparties en 3 ans et repose sur le nouveau dispositif de soutien, le complément de rémunération.

Comme cela avait déjà été constaté pour les projets solaires au sol désignés lauréats en juin dernier, les projets lauréats de cette seconde période sur les bâtiments valoriseront l'électricité produite à un prix historiquement bas pour la filière solaire sur bâtiment avec **un prix moyen proposé de 88,4 €/MWh pour les installations de plus grande puissance** (entre 500 kWc et 8 MWc), **en baisse de 12% par rapport à la première période du même appel d'offres**. Le prix moyen est de 93,4 €/MWh pour l'ensemble des projets, en baisse de 10% par rapport à la tranche précédente attribuée le 27 avril 2017.

Parmi ces lauréats, **près de 40% se sont engagés à l'investissement participatif et verront leur prime majorée de 3 €/MWh**.

Nicolas Hulot a déclaré : « Le résultat de cet appel d'offre montre de nouveau une baisse significative des coûts de l'électricité produite à partir de petites installations solaires sur les bâtiments. C'est un point extrêmement positif pour la transition énergétique qui montre que les modèles déconcentrés et répartis au plus près des consommateurs ont un avenir réel ».

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire>

Répartition régionale des projets lauréats de la seconde période de l'appel d'offres au sol

Région	Projets	MW
Occitanie	82	36
Nouvelle Aquitaine	76	42
Provence Alpes Côte d'Azur	72	35
Auvergne-Rhône-Alpes	30	23
Pays de la Loire	18	5
Centre-Val de Loire	8	3
Grand Est	8	3
Normandie	6	2
Bretagne	4	2
Hauts-de-France	2	1
Ile-de-france	2	0.5
Bourgogne Franche-Comté	2	0.5
TOTAL	310	152

La troisième période de candidature à l'appel d'offres, dont la clôture aura lieu le 6 novembre prochain, portera également sur une puissance de 150 MW.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)